

Vente aux enchères forcée d'immeuble après faillite

Faillite : Anthony Robert Eden, d'Alfred Edward, 3971 Ollon

L'office des faillites du district de Sierre vendra aux enchères publiques, **le mercredi 12 août 2020 dès 15H00**, à la salle de ventes de l'office au 1^{er} étage du bâtiment "Le Bourgeois", Av. du Rothorn 2, à Sierre, l'immeuble suivant :

Immeuble sis à Ollon sur la Commune de Crans-Montana (secteur Chermignon)

Part de copropriété n° 5038-4 : valeur de la part 10/18 de la parcelle n° 5038
Parcelle n° 5038, plan n° 26, nom local : Le Fond d'Ollon, commune de Crans-Montana
(secteur Chermignon)
Autre revêtement dur, 10 m²
(sa part ½)

Estimation officielle de sa part : CHF. 5'000.00

Il s'agit d'une parcelle en forme de polygone irrégulier en "L" qui consiste à un droit de passage également pour des parcelles voisines. Aucune servitude inscrite.

Les copropriétaires de cette parcelle au bénéfice du droit de préemption légal ne pourront exercer leur droit que lors des enchères mêmes et aux conditions de l'adjudication (art. 60a ORFI) et ce pour autant que la copropriétaire de la part de copropriété n° 5038-4 ne fasse pas valoir son droit de préemption légal.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'identité, et, pour les sociétés, d'un extrait récent du registre du commerce. Nous attirons leur attention sur les dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger ou des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

L'état descriptif et les conditions de vente seront à la disposition des amateurs à l'office des faillites du district de Sierre dès le 13 juillet 2020 sur rendez-vous préalable au 027 606 16 30.

Paiement au comptant ou par une garantie bancaire irrévocable et illimitée d'un acompte de 10 % et de 2 % d'avance de frais pour les frais de transcription (les chèques ne sont pas admis). Le solde dans le mois avec intérêts à 5 %.

La présente publication ainsi que le rapport d'estimation peuvent être consultés sur le site internet des offices des poursuites et faillites du canton du Valais à l'adresse www.vs.ch/web/spf/encheres.

Sierre, le 19 juin 2020

Office des faillites du district de Sierre
Philippe Ballestraz, Préposé